

Image not found or type unknown



## Taxe fonciere sur logements vacants

Par **liza33**, le **19/12/2023** à **14:41**

Bonjour,

J'ai hérité d'un bien immobilier que j'ai mis en vente.

Ce bien immobilier est vacant.

Je paye dessus la taxe foncière mais, ayant une petite retraite, il y aurait il la possibilité de demander l'exonération de cette taxe et sous quelles conditions.

Je vous remercie d'avance pour votre réponse.

Par **miyako**, le **20/12/2023** à **15:49**

Bonjour,

Il faut avoir plus de 75 ans et que ce soit la résidence principale .

<https://www.impots.gouv.fr/particulier/exonerations-et-degrevements>

Cordialement